

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0022229

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2205

Société : RSM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AHMED AKHAIM

A 84387

Date de naissance : 01/01/1956

Adresse : 51 SIDI LAÏDA LISSASKA CASABLANCA

Tél. : 066.666.867

Total des frais engagés : 1608,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/11/2023

Nom et prénom du malade : AKHAIM AHMED Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Dermatologique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 22/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

KH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11.11.23	CS		300	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SARANA S.A.R.L. 140 Lot Smitraida Lissasfa Casablanca Tel/Fax: 05 22 65 20 07	M. M. 23	140 Lot Smitraida Lissasfa Casablanca Tel/Fax: 05 22 65 20 07 = M. 10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DOUALAB Dr DADOUNE Loubna Laboratoire d'Analyses Médicales 138 Lot Habily (Haj) Iteh Oulfa (Prés mosquée Haj Iteh) Casablanca Fax: +212 622 700 300 - Tel: +212 522 900 300	11/11/93	B100	130.00 DH

INPF:093063246 AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1-8 on each side) and a coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top, and the horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'B' at the bottom. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left and the second molar on the right. The numbers 1 through 8 are placed on the upper teeth, and 3 through 8 are placed on the lower teeth. The coordinate system is centered at the midline of the arch.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

5) Xerolys 50.

1 x 1 dm / plants.

8) Agrostis latiss.

1 x 1 dm / plants
where



DABA-Doc

Dr HAIM Hind

- Diplômée de la Faculté de Médecine et de pharmacie de Casablanca
- Diplômée en Médecine Esthétique Cosmétologie et Lasers
- Besançon - Nice - Bordeaux - Paris
- Ancien Médecin interne au CHU Ibn Rochd
- Ancien Médecin Interne au CHU Hôtel Dieu Nantes - France

- Maladies et chirurgie de la peau, cheveux et ongles
- Infection sexuellement transmissibles
- Allergie cutanée et brûlures
- Médecine esthétique anti-âge : Peeling, Botox, Fillers
- PRP, Mésothérapie, Cosmétologie
- Lasers



الدكتورة هايم هند

- خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
- دبلوم طب التجميل والعلاج بالليزر
- بيزنسون - فرس - باريس
- طبيبة سابقاً بمستشفى ابن رشد
- طبيبة سابقاً بمستشفى - Hôtel Dieu - نانت فرنسا
- أمراض و جراحة الجلد، الشعر والأظافر
- الأمراض المنقولة جنسياً
- الحساسية والجرح
- طب التجميل
- العلاج بالليزر

Casablanca, le : 11.11.2023

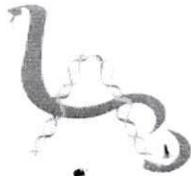
م Akhdim Almed.

Agar - Araf

DOUANALAB
Dr DADOUANE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
138 Lot Habiba Hajjatet Oulfa
(Prés. mosquée Hajjatet Oulfa) Casablanca
Gsm: +212 522 900 700
Fax: +212 522 900 700

DR HAIM Hind

165 شارع عبد المؤمن إقامة ليشون سنتر، عمارة A ، الطابق 4، رقم الشقة 5 - الدار البيضاء
165 Bd Abdelmoumen Résidence les Champs Center, Imm A, 4ème étage, Appt 5 - Casablanca
Tél : 05 22 22 78 99/05 22 20 33 73 - Urgence Secretariat : 06 70 02 06 21 - Email : haimhind@gmail.com



Dr. DADOUNE Loubna
Médecin biologiste

Biochémie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie
Réumatologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

مختبر التحاليل الكمية دعاء لاب
Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Facture

N° facture 23-8618

Casablanca, le 11/11/2023

Date de prélèvement 11/11/2023

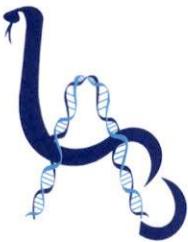
Mr AKHDIM Ahmed

Code Acte	Designation Acte	Cotation
TR	TRANSAMINASES	100

Total B	100
Total en dirhams	130,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent trente dirhams***

DOUALAB
Dr DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
138 Lot Habiba Haj fateh Oulfa
(Prés mosquée Haj fateh) Casablanca
Gsm: +212 523 700 300 - Tél: +212 522 900 300
Fax: +212 522 900 700



Dr. DADOUNE Loubna
Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie Parasitologie
Mycologie - Hormonologie - Virologie - Test Covid-19 autorisé

مختبر التحاليل الطبية دعاء لاب

Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB

Compte rendu d'analyses

Mr AKHDIM Ahmed

Date de naissance : 01/01/1956
Demandé par Dr: HAIM HIND

Prélèvement du: 11/11/2023 9:38

Dossier N° : 111123567

Page : 1 / 1

BIOCHIMIE

TRANSAMINASES

ASAT (Aspartate Aminotransférase)	18	UI/L	(Inférieur à 40)
ALAT (Alanine Aminotransférase)	15	UI/L	(Inférieur à 40)

DOUALAB
Dr DADOUNE Loubna
Laboratoire d'Analyses Médicales
138 Lot Habiba Haj fateh Oulfa
Prés mosquée Haj Fatah Casablanca
Gsm: +212 522 700 300 Tel: +212 522 900 300
Fax: +212 522 900 700

Bilan validé Biologiquement Le

138، تجزئة حبيبة الحاج فاتح الألفة (قرب مسجد الحاج فاتح) - الدار البيضاء - الهاتف : (0522) 900 700 - الفاكس : (0522) 900 300

138, Lotissement Habiba Haj Fateh Oulfa (Prés Mosquée Haj Fatah) Casablanca - Tél.: (0522) 900 300 - Fax : (0522) 900 700

Patente : 36225779 - RC : 400950 - IF : 40481510 - CNSS : 9044752 - ICE : 000435300000002